



## Éditorial

Je me souviens des doléances entendues en novembre au 101<sup>e</sup> congrès des maires : ressources insuffisantes, mépris et absence d'écoute, éloignement des centres de décisions des lieux de réalisation, inégalités de traitement entre les territoires... Je ne peux m'empêcher de faire le rapprochement avec les revendications portées par les « gilets jaunes ».

Quatre jours de débats intenses, passionnés, respectueux ont animé ce congrès ; la résolution finale, votée à l'unanimité, donna des orientations claires : aller vers une république décentralisée, respectueuse des différences qui caractérisent les territoires, respectueuse des libertés locales, respectueuse de l'égalité face à l'impôt (il n'y a pas d'un côté les retraités qui subissent une hausse de la CSG et de l'autre les grosses fortunes qui ne payent pas l'ISF), respectueuse des 36 000 élus locaux qui l'animent au quotidien.

Sept sujets de réflexion ont été proposés au gouvernement ; ils doivent permettre de répondre à l'inquiétude, à l'impatience des maires et, à travers eux, à celles de leurs administrés : relever les défis qui sont ceux de la France, résorber l'inégalité territoriale et sociale, développer l'économie et l'emploi, maintenir et répartir des services publics sur tout le territoire, réduire la pauvreté, adapter la société au bien vieillir...

Les maires, comme nombre de Français, gilets jaunes ou non, ont le sentiment que tout est décidé en haut par des technocrates arrogants ; les maires ne veulent plus être des « filiales obéissantes » de l'État, de simples exécutants sans moyens financiers supplémentaires.

Saurat est membre d'une petite intercommunalité où chacun des 20 maires qui la constitue a un droit de vote

pesant réellement sur la décision finale : mise à part le bourg centre et à un moindre degré Mercus, toutes les autres communes ont le même poids : c'est propice au dialogue, aux débats, à la prise de décisions éclairées. A contrario, dans les grosses intercommunalités qui se multiplient sous la pression de l'État (on parle même parfois de supracommunalité), beaucoup de maires de petites communes se sentent noyés parmi 150 ou plus délégués communautaires et ont le sentiment qu'ils ne pèsent plus sur les décisions ; ils sont dépossédés de leur capacité d'action sur leur commune. Cependant, même pour nous, cette maîtrise des décisions communales diminue régulièrement au fur et à mesure des transferts imposés par l'État de certaines compétences, comme l'eau et l'assainissement, aux groupements de communes (communauté, agglomération, métropole...)

Ces revendications ne sont pas opportunistes, vous en trouverez la trace dans les éditoriaux parus ces dernières années. Seuls, les maires n'ont pas réussi à se faire entendre par nos gouvernants. Il a fallu que des citoyens de toutes origines dans tout le pays haussent le ton pour qu'enfin nos gouvernants en perçoivent la rumeur. Espérons que dorénavant les maires, élus locaux, soient non seulement entendus mais écoutés et que les réponses ne tardent pas trop.

Tout cela augure d'une année 2019 riche en débats ; je souhaite qu'elle soit fructueuse, libre dans l'expression des idées et fraternelle entre les Français.

Bonne année à tous.

Anne-Marie Basséras

## VŒUX 2019

Vous êtes invités  
à la cérémonie des vœux,  
le samedi 19 janvier à 11h30  
à la Maisou d'Amount

# Actualités

## de la commune



## Vie locale

### Grand débat national

Un cahier de doléances a été ouvert le samedi 15 décembre 2018 à la mairie. Il est resté à la disposition des Sauratois jusqu'au samedi 22 puis a été envoyé à l'Association des maires ruraux d'Ariège qui l'aura transmis à madame la préfète.

### Tous au théâtre

**Vous n'êtes jamais venu au théâtre ?** Osez franchir la porte !

**Vous aimez le théâtre ?** Partagez votre passion !

Pour la 9<sup>e</sup> année, L'Estive fait ce rêve un peu fou de vous accueillir "Tous au théâtre !", avec la formule "une place achetée = une place offerte", autour d'une sélection de spectacles.

• **Le Dernier Métro** – Dorian Rossel – Cie STT d'après le film de François Truffaut.

Mardi 22 et mercredi 23 janvier à 20h45 à L'Estive de Foix.

• **Z. ça ira mieux demain** – Cie Les philosophe barbares. Jeudi 14 février à 20h45 à L'Estive de Foix.

• **Mephisto {Rhapsodie}** – Samuel Gallet /Jean-Pierre Baro – Extime Cie/TNB.

Mardi 26 mars à 20h45 à L'Estive de Foix.

Vous trouverez plus d'infos sur ces spectacles en appelant L'Estive au 05 61 05 05 55 ou sur leur site [www.lestive.com](http://www.lestive.com)

Invitez vos amis ou vos voisins, partagez des émotions, le plaisir du théâtre ! Partagez votre transport en covoiturant.



### Retrouvailles festives

Comme tous les ans, le repas de Noël a été très apprécié par les 90 « aînés », qui ont chanté et dansé après le repas traditionnel.



## INFOS PRATIQUES

### Ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi de 14h à 17h,  
le samedi de 10h à 12h.

196 rue Albert-Sans

Tél : 05 61 05 67 19 • Fax : 05 61 05 54 27

Courriel : [mairie-saurat@wanadoo.fr](mailto:mairie-saurat@wanadoo.fr)

Site : [www.mairie-saurat.fr](http://www.mairie-saurat.fr)

### Collecte des déchets

**Ordures ménagères** : le jeudi matin.

**Sacs jaunes pour les emballages recyclables** : le lundi matin, à sortir exclusivement le dimanche soir.

**Encombrants** : les sortir le dimanche précédent le lundi de ramassage convenu par téléphone avec le SMECTOM : 05 61 68 02 02.

**La déchetterie d'Arignac** est ouverte du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

## Élections de 2019

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, les électeurs peuvent s'inscrire toute l'année sur les listes électorales et jusqu'à 6 semaines avant une élection. La date limite du 31 décembre disparaît.

## Le CCAS, kesako ?

En cette période de difficultés économiques, sociales, énergétiques, il existe une structure municipale qui peut venir en aide à ceux qui en ont besoin. Il s'agit du Centre communal d'actions sociales (CCAS).

C'est un établissement public communal qui existe de plein droit dans chaque commune.

Il est indépendant du conseil municipal, autonome, administré par un conseil d'administration, doté de la personnalité juridique et morale, dispose de sa propre comptabilité, peut gérer des biens, des services, du personnel, recevoir des dons, des legs, saisir la justice.

**Le conseil d'administration** présidé par le maire, est composé :

– d'un collège d'élus municipaux (Anne-Marie Basséras, Gérard Pagès, Bernard Lagarde et Clotilde Sarrailler),

et à parité

– d'un collège de personnes nommées par le maire (Ferdinand Bricaud, Cathy Pialat, Danièle Cahusac, Marie-Thérèse Riverola).

**Il exerce trois fonctions :**

- l'établissement des dossiers d'aide sociale et d'aide médicale,
- la mise en œuvre d'une action sociale générale,
- la coordination.

**Comment saisir le CCAS ?**

Vous pouvez contacter n'importe laquelle des personnes qui le composent ou téléphoner à la mairie, pour avoir un rendez-vous.

## État civil

### Naissance

Johanna Carbonne, le 22 septembre

### Décès

Florence Caverzan, née Laurent, le 21 novembre, à l'âge de 57 ans

## Travaux



Réfection des fossés à Four

### Aménagement de la piste d'Artigues



### Hall d'exposition dans le jardin de la mairie : la pompe à incendie



# Vie des associations

## Saurathon

Relancé l'année dernière par l'ensemble des associations sauratoises, le Saurathon fut cette année une grande réussite : la multiplication des activités proposées, l'engagement des bénévoles et des participants ont permis de doubler le montant des bénéfiques. En 2017, le chèque remis à l'AFM-Téléthon était de 2 622 €. Cette année c'est 5 201 € qui ont été versés. Bravo à tous !



Les tricoteuses tiennent boutique.



L'exposition de voitures anciennes

## Association des écoliers sauratois

La nouvelle équipe a organisé un "Vide ta chambre" à la Maisou d'Amount dimanche 9 décembre.



En plus des emplacements loués à tous pour leurs propres ventes de jouets, vêtements, puériculture etc., une table de "dons" était mise en place où tous les parents de l'école sont venus déposer quelques petites choses à vendre au profit de l'association.

La restauration et la buvette étaient également tenues par un noyau dynamique de plusieurs parents qui se sont relayés tout au long de la journée. Une soupe faite maison avec des légumes provenant des différents jardins sauratois, des sand-



wichs avec saucisse (de l'épicerie), du pain (de la boulangerie) et des garnitures bios et *homemade*, des sirops bios et des gaufres faites minute.

Des *totebag* (sacs en tissus) créés à Saurat par les parents d'élèves et imprimés en Ariège sont en vente à 7 € à l'épicerie de Saurat : les dessins du *totebag* représentent la richesse de notre village, et de notre vallée.

C'est un très bon bilan pour ce premier trimestre avec une table de gâteaux réalisés et vendus par les parents lors de la Fête de la pomme et l'organisation de la Tombola des écoliers : +1 300 € pour une cagnotte qui s'élève aujourd'hui à 2 700 €. Elle pourra soutenir les projets et les actions des enseignants, un des premiers objectifs de l'association. L'autre étant de favoriser des temps d'échanges conviviaux enfants/adultes, en organisant des événements à thème autour de l'école.